

**Ville de Trois-Rivières**

Direction de l'aménagement et du développement durable  
4655, rue Saint-Joseph, C. P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002 | Courriel : 311@v3r.net

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR  
UNE TERRASSE, UNE CONTRE-TERRASSE OU UNE SURFACE DE COMMERCIALISATION**

1. IDENTIFICATION DE LA DEMANDEUSE OU DU DEMANDEUR	
<b>NOM COMPLET</b>	
<input type="checkbox"/> Je certifie être une personne dûment autorisée à agir au nom de l'établissement	
<b>TÉLÉPHONE</b>	<b>COURRIEL</b>

2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		
<b>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT</b>		<b>NEQ</b>
<b>ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (NUMÉRO, RUE)</b>		
<b>VILLE</b>	<b>PROVINCE</b>	<b>CODE POSTAL</b>
<b>USAGES EXERCÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT</b>		
Hôtellerie Restauration avec vente d'alcool (restaurant, salle de réception, etc.) Restauration sans vente d'alcool (restaurant, bar laitier, café, etc.) Bar Commerce de détail (vente de produits alimentaires comme activité principale) Commerce de détail (autres ventes de détail comme activité principale)		



## Ville de Trois-Rivières

Direction de l'aménagement et du développement durable  
4655, rue Saint-Joseph, C. P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002 | Courriel : 311@v3r.net

### 3. CARACTÉRISTIQUES DE L'AMÉNAGEMENT SOUHAITÉ

#### Type d'aménagement

- Terrasse
- Contre-terrasse sur trottoir
- Contre-terrasse sur chaussée
- Surface de commercialisation (remplir la section 5)

#### Implantation

- Devant la façade avant de l'établissement
- Devant deux façades avant de l'établissement (établissement en coin)
- Devant l'établissement sur la chaussée (cases de stationnement)
- Empiètement sur un établissement voisin
  - Si cette case est cochée, veuillez remplir le formulaire à la page 4 du présent document

#### Caractéristiques

Superficie totale en m<sup>2</sup> :

- Matériaux utilisés pour le garde-corps :**
- Bois d'ébénisterie huilé, teint ou peint
  - Bois traité, teint ou peint, à l'exception des treillis de bois
  - L'aluminium
  - L'acier inoxydable, galvanisé ou peint
  - Le fer forgé
  - Le verre trempé ou le plexiglass
  - Des bacs à fleurs préfabriqués en béton
  - Les cordes en fibre naturelle

- Matériaux utilisés pour le plancher (s'il y a lieu) :**
- Bois d'ébénisterie huilé, teint ou peint
  - Bois traité, teint ou peint
  - L'aluminium
  - L'acier inoxydable, galvanisé ou peint
  - Plastique recyclé, thermoplastique ou bois de composite



## Ville de Trois-Rivières

Direction de l'aménagement et du développement durable  
4655, rue Saint-Joseph, C. P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002 | Courriel : [311@v3r.net](mailto:311@v3r.net)

### 4. SIGNATURE DE LA DEMANDE

#### JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE :

- J'ai lu et compris le Règlement sur l'occupation du domaine public par des terrasses, des contre-terrasses et des surfaces de commercialisation (2024, chapitre 17);
- Tous les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents produits à son soutien sont exacts;
- Je m'engage à exploiter ma terrasse ou ma surface de commercialisation conformément aux renseignements fournis ci-dessus et aux documents produits en soutien de la présente demande;
- J'indemnisserai financièrement la Ville pour tout dommage occasionné par l'aménagement, l'installation ou l'exploitation de ma terrasse, de ma contre-terrasse ou de ma surface de commercialisation à la partie du domaine public où elle sera située;
- Je m'engage à faire ma demande à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux, ci-bas intitulé RACJ, afin d'exploiter ma terrasse conformément à la réglementation édictée à la RACJ. La Direction de l'aménagement et du développement durable se libère de toute responsabilité sur la validité du permis des Alcools.

SIGNATURE DU DEMANDEUR	DATE (AAAA/MM/JJ)
------------------------	-------------------

### 5. SURFACE DE COMMERCIALISATION

#### JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE :

- Je comprends que les activités commerciales devront se limiter à l'emprise d'occupation octroyée par le certificat d'autorisation pour un maximum de 50 jours durant la période couverte par le certificat.
- Je m'engage à libérer l'ensemble de l'emprise du domaine public concerné par le certificat d'autorisation en dehors des heures d'opération de la surface de commercialisation et à n'y aménager aucune construction et aucun mobilier fixe.

SIGNATURE DU DEMANDEUR	DATE (AAAA/MM/JJ)
------------------------	-------------------

### 6. TRANSMISSION DE LA DEMANDE

@ <a href="mailto:311@v3r.net">311@v3r.net</a>	MODE DE PAIEMENT :
--	--------------------

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C. P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

#### MODE DE PAIEMENT :

- Chèque par la poste
- Paiement en ligne

**Ville de Trois-Rivières**

Direction de l'aménagement et du développement durable  
4655, rue Saint-Joseph, C. P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002 | Courriel : 311@v3r.net

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR UNE TERRASSE OU UNE CONTRE-TERRASSE DEVANT UN ÉTABLISSEMENT VOISIN

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

#### RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR

**NOM DE L'ÉTABLISSEMENT****ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (NUMÉRO, RUE)**

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

#### RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT EMPIÉTÉ

**NOM COMPLET DE L'EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT**

- Je certifie être une personne dûment autorisée à agir au nom de l'établissement

**NOM DE L'ÉTABLISSEMENT****USAGE PRINCIPAL DE L'ÉTABLISSEMENT**

TÉLÉPHONE

COURRIEL

**ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (NUMÉRO, RUE)**

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

#### DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'ÉTABLISSEMENT EMPIÉTÉ

**JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE :**

- J'accepte que l'établissement décrit ci-après aménage et exploite une terrasse ou une contre-terrasse durant la période estivale 2024, et ce, devant mon établissement;
- Je suis informé et je comprends que la terrasse ou la contre-terrasse seront aménagées dans le respect des dispositions édictées au règlement municipal;
- Je suis informé et je comprends que l'aménagement empiétera devant mon commerce pour la durée autorisée au règlement municipal et mon consentement est non révocable pour cette période.

**SIGNATURE DE L'EXPLOITANT DE L'ÉTABLISSEMENT EMPIÉTÉ.****DATE (AAAA/MM/JJ)**



## Ville de Trois-Rivières

Direction de l'aménagement et du développement durable  
4655, rue Saint-Joseph, C. P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002 | Courriel : 311@v3r.net

## AIDE-MÉMOIRE

### ASSUREZ-VOUS DE JOINDRE L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS À LA DEMANDE DE CERTIFICAT.

<input type="checkbox"/> Le formulaire dûment rempli et signé.
<input type="checkbox"/> Un plan de l'implantation de la terrasse ou de la contre-terrasse, à l'échelle et suffisamment détaillé pour valider les exigences du règlement, incluant : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'implantation des bâtiments principaux existants et de leurs accès.</li><li>• L'implantation des aménagements extérieurs existants.</li><li>• L'implantation des équipements d'utilité publique et mobilier existants.</li><li>• La superficie et les dimensions prévues de la terrasse ou de la contre-terrasse.</li><li>• Les distances de dégagement et le corridor de circulation continu exigés au règlement.</li></ul>
<input type="checkbox"/> Une élévation des aménagements projetés, à l'échelle et suffisamment détaillée pour valider les exigences du règlement, incluant : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les caractéristiques et hauteurs des garde-corps, murets, bacs de plantation ou autres éléments constituant l'enceinte.</li><li>• Des notes indiquant les matériaux utilisés pour la structure.</li></ul>
<input type="checkbox"/> Dans le cas de l'aménagement d'une plateforme ou d'un plancher, un détail technique incluant : <ul style="list-style-type: none"><li>• Les caractéristiques des accès et rampes assurant l'accessibilité universelle.</li><li>• Les caractéristiques des éléments constituant le plancher.</li><li>• La description des méthodes employées pour assurer le bon écoulement des eaux de surface.</li></ul>
<input type="checkbox"/> Un plan du parcours sans obstacle à l'intérieur de l'établissement, à l'échelle et suffisamment détaillé pour valider les exigences du présent règlement, <b>dans le cas où aucun accès à partir du trottoir n'est aménagé sur une terrasse avec plateforme.</b>
<input type="checkbox"/> Formulaire de consentement d'occupation (page 4), le cas échéant.
<input type="checkbox"/> Une copie d'un document attestant la détention d'une police d'assurance responsabilité civile, d'au moins 2 000 000 \$, délivrée par une compagnie d'assurance autorisée au Québec et valide pendant toute la période au cours de laquelle le requérant exercera son activité. La preuve d'assurance doit désigner la Ville comme assurée additionnelle.